



Garde Médicale Aérienne Française, *ensemble sauvons des vies*

Qu'est-ce que la GMAF ?

L'association sans but lucratif "Garde Médicale Aérienne Française" a été créée afin de :

1. Susciter et encourager toutes initiatives et tous concours tendant à accroître l'efficacité de la sauvegarde de la vie humaine en utilisant des moyens aériens et participer aux missions de SAMU aéroporté,
2. Organiser les moyens aériens pour permettre le transport d'organes, greffes, matériel médical, personnel médical, matériel biologique et tous moyens urgents permettant l'amélioration de la sauvegarde de la vie humaine,
3. Organiser et utiliser les moyens aériens pour le rapatriement de personnes en difficulté médicale à l'étranger, ou de façon plus générale loin du lieu de soin adéquat,
4. Établir les prévisions, réaliser, gérer et maintenir en condition les moyens aériens nécessaires à la sauvegarde de la vie humaine dans le cadre de ses missions et les mettre en œuvre suivant les directives des autorités responsables,
5. Instituer et exercer une action préventive permanente auprès de la population,
6. Former et entraîner les personnels nécessaires à l'exécution des tâches ci-dessus,
7. Participer au maintien de l'égalité à l'accès aux soins urgents,
8. Être un vecteur d'économies pour ses partenaires,
9. Récompenser les actes de courage et de dévouement accomplis pour sauver des vies humaines par voie aériennes.

Les fondateurs de la GMAF s'appuient sur leurs expertises acquises au cours de leurs carrières : pilote avion EVASAN, pilote et chef de base héliSMUR, pilote et ingénieur d'essais avions et voilures tournantes, directeur développement, expériences militaires opérationnelles.... Nous partageons une passion commune pour l'aéronautique et une même sensibilité aux valeurs de la Croix Rouge française.





Garde Médicale Aérienne Française, *ensemble sauvons des vies*

Pourquoi la GMAF ?

Depuis les années 2000, la volonté des gouvernements aura été de donner à la population un accès plus équitable aux soins d'urgence par une meilleure implantation des moyens médicaux.

Malheureusement, plusieurs rapports issus du corps médical et de l'inspection générale des affaires sociales (IGAS) pointent un **manque de coordination** dans la mise en œuvre des moyens. A ce jour, plus de 40 sauvetages aériens par an sont impactés par une insuffisance technique^{1,2}.

Un rapport du Sénat de 2017 accuse ce même manque de coordination de nuire à l'efficacité du déploiement des moyens médicaux hélicoptérés³.

Les greffes d'organes représentent une part importante des transports médicaux d'urgence.

Le prélèvement et le transport des greffons nécessitent l'utilisation d'un maillage national complété par des moyens aériens rapides.

Le maillage existant résulte de la mutualisation des hôpitaux, permettant une augmentation des greffes ces dernières années.

Cependant, la couverture aérienne actuelle **ne répond pas entièrement aux besoins** actuels et à venir⁴ (5897 greffes en 2019, objectif 7800 en 2021, avec près de 25000 personnes en attente de greffes et 30 pour cent de la population refusant le prélèvement d'organe). **Les moyens alloués sont limités**, comme l'explique Madame la ministre des solidarités et de la santé dans les échanges au sénat le 6 juillet 2017.

Aujourd'hui, les rapatriements et les évacuations sanitaires sont majoritairement organisés en France par les sociétés d'assistance, contraintes d'utiliser des compagnies aériennes privées. **Les moyens financiers** mis en œuvre par ces sociétés d'assistance **se diluent** ainsi dans les multiples structures contractées pour réaliser les rapatriements.

Parallèlement, la Société Nationale de Sauvetage en Mer (SNSM), association reconnue d'utilité publique, réalise le sauvetage en mer à but non lucratif.

La COVID-19 aura mis en exergue **le besoin essentiel** de se doter d'une **force de transport aérien sanitaire** spécifique et rapide (liaison inter-régionale et européenne) afin de répartir les patients atteints sur des structures non saturées.

Fortes des **constats médicaux, politiques et financiers**, La **Garde Médicale Aérienne Française** a été créée sur le modèle **d'association à but non lucratif**, proposant d'apporter une solution globale et éthique sans autre objectif que le **sauvetage de vies humaines**.

¹ Rapport CNUH hélicoptères sanitaires, Pr. Carli et Dr. Berthier - ² Revues des dépenses 2016, les hélicoptères de service public - ³ Commission de proposition de loi du sénat de janvier 2017 - ⁴ Question/réponse au Sénat publiée au JO le 6 juillet 2017





Garde Médicale Aérienne Française, *ensemble sauvons des vies*

La proposition de la GMAF

Nous apportons une **solution éthique** au sauvetage aérien en développant une **association à but non lucratif**. Nous souhaitons remettre le service médical rendu aux patients au centre du dispositif en nous engageant avec nos partenaires publics et privés (CHU, ARS, France transplant, SNSA, ...) **contre une marchandisation** du sauvetage aérien.

La GMAF vise une **économie d'échelle** par la mutualisation des structures et des moyens.

Elle propose un **centre de contrôle opérationnel unique** pour le SAMU hélicoptéré, le transport de greffons et transplants, le rapatriement et l'évacuation sanitaire.

En outre, les centres de formation, de gestion, de mécanique et de planification sont **réunis sous une même entité**. Il en découle une **efficacité structurelle et opérationnelle accrue** et une **réduction des coûts** d'exploitation.

La GMAF fait une **proposition inédite** de travail en collaboration avec les services de l'Etat et **non en concurrence**. N'ayant pas d'intérêt financier, nous ne cherchons pas à récupérer des parts de marché **mais à compléter** un service d'état.

La GMAF fait le choix d'aéronefs innovants et équipés exclusivement pour le transport médical. Ce choix technique, résolument **tourné vers l'avenir**, facilite la rapidité d'intervention en tenant compte des contraintes écologiques, météorologiques et financières (15% de sauvetages aériens sont annulés en raison de la météo), véritable révolution des moyens actuels.

L'implantation stratégique et coordonnée de ces moyens permet une **couverture unique** de tous les besoins du sauvetage aérien (SAMU, greffes, évacuations sanitaires).

Elle apporte non seulement une couverture territoriale, mais également une couverture horaire, en ayant ses appareils et ses équipages prêts en permanence H24. La GMAF répond ainsi à la **désertification médicale** des soins d'urgence et aux besoins évolutifs du transport des greffons et transplants.

Le maillage territorial qui repose sur un seul type d'avion et un seul type de voilure tournante est géré au sein du même centre d'opération. Cette couverture offre **une interopérabilité** des moyens humains et aériens, encore jamais proposée, pour des **opérations plus réactives et plus fiables**.

Par exemple, nous offrons la possibilité d'utiliser un hélicoptère de la GMAF pour transporter un greffon directement de l'hôpital de Marseille à celui de Lyon, sans utiliser l'habituel cheminement en ambulance et en avion.

De plus, La GMAF se dote d'un centre de formation pour assurer l'efficacité de ses opérations et l'excellence de ses collaborateurs. Cet organisme assure de plus la formation continue pour le personnel navigant et médical, la mécanique et la gestion des opérations.





Garde Médicale Aérienne Française, *ensemble sauvons des vies*

Consciente de l'impact environnemental de nos activités, la GMAF mettra au point un partenariat avec des organismes tel que Ecoact afin d'atteindre une neutralité carbone.

Les statuts de l'association permettent aux partenaires étatiques et privés de la GMAF de participer aux décisions du conseil d'administration. Les acteurs du secours aérien ainsi réunis engendrent **une vision globale et coordonnée**.

Enfin, la **gestion transparente de l'association**, la pérennisation et l'uniformisation du financement des aéronefs apportent un niveau d'activités facile à évaluer pour, entre autres, **s'adapter aux besoins réels** des patients.

